

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE D'ORGANISATION DU CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

**Date :** Le 3 décembre 2020 à compter de 17 h 30

**Lieu :** La réunion a eu lieu par Skype avec divers sites

**Présences :** Nicole Arcand  
Denis Boyer  
Roger Brazeau  
Jules Duchesne  
Michel Faucon  
Liliane Francis  
Manon Henrie-Cadieux  
Denis Labelle  
Jeannette Labrèche  
Clara McKinnon  
Lucie Paquin  
Michel Séguin

Kaitlin Tremblay, élève conseillère

Simon Fecteau, directeur de l'éducation  
Yves Laliberté, directeur de l'éducation associée  
Tracy Dottori, surintendante des affaires  
Irene Charette, surintendante de l'éducation  
Jamie Point, directeur des services informatiques  
Guylaine Scherer, agente des communications  
Patrick Cantin, directeur du service des installations  
Lynn Lauzon, adjointe administrative

**Absence :** Amber Thomas, élève conseillère

### **1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Le directeur de l'éducation, Monsieur S. Fecteau, assume la présidence à 17 h 30.

### **2. APPEL NOMINAL**

Monsieur S. Fecteau procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

### **3. LECTURE DE LA VISION ET MISSION DU CONSEIL**

Conseiller Séguin procède à la lecture de la vision et mission du CSPNE.

Avant de procéder, monsieur S. Fecteau, directeur de l'éducation, explique le fonctionnement des élections qui se font en virtuelle. Aucune question n'est soulevée sur le processus.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution n° 20-R-097 : 03-12-2020

Proposée par : C. McKinnon

Appuyée par : J. Duchesne

***QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion annuelle d'organisation du 3 décembre 2020, tel que présenté.***

**ADOPTÉE**

**5. NOMINATION DE SCRUTATEURS**

Résolution n° 20-R-098 : 03-12-2020

Proposée par : M. Séguin

Appuyée par : D. Boyer

***QUE J. Point et G. Scherer soient nommés scrutateurs lors de la réunion organisationnelle du 3 décembre 2020.***

**ADOPTÉE**

**6. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE**

***N.B. : s'il y a plus d'une candidature pour un poste à combler, chaque candidat aura le droit de parole pendant un maximum de trois (3) minutes avant le vote.***

Résolution n° 20-R-099 : 03-12-2020

Proposée par : J. Duchesne

Appuyée par : R. Brazeau

***QUE l'on procède aux nominations pour le poste de présidence du Conseil.***

**ADOPTÉE**

Résolution n° 20-R-100 : 03-12-2020

Proposée par : J. Labrèche

Appuyée par : C. McKinnon

***QUE D. Labelle soit candidat au poste de présidence.***

Conseiller Labelle accepte la nomination.

Résolution n° 20-R-101 : 03-12-2020

Proposée par : M. Séguin

Appuyée par : M. Faucon

***QUE les nominations pour le poste de présidence du Conseil soient closes.***

**ADOPTÉE**

Résolution n° 20-R-102 : 03-12-2020

Proposée par : J. Duchesne

Appuyée par : C. McKinnon

***QUE D. Labelle soit déclaré élu président du Conseil.***

**ADOPTÉE**

Conseiller Labelle assume la présidence et la réunion se poursuit.

**7. MOT DE LA PRÉSIDENTE ÉLUE**

Conseiller Labelle remercie les membres élus et l'administration de leur engagement continu envers le CSPNE. La pandémie a fait de 2020 une année difficile et le Conseil est très reconnaissant des efforts déployés par l'administration pour en faire un succès.

**8. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE (1<sup>re</sup>) – RÉGION NORD**

Résolution n° 20-R-103 : 03-12-2020

Proposée par : D. Boyer

Appuyée par : R. Brazeau

***QUE l'on procède aux nominations pour le poste de vice-présidence de la région Nord.***  
**ADOPTÉE**

Résolution n° 20-R-104 : 03-12-2020

Proposée par : D. Boyer

Appuyée par : J. Duchesne

***QUE J. Labrèche soit candidate au poste de vice-présidence de la région Nord.***

Conseillère Labrèche accepte la nomination.

Résolution n° 20-R-105 : 03-12-2020

Proposée par : M. Faucon

Appuyée par : M. Henrie-Cadieux

***QUE les nominations pour le poste de vice-présidence de la région Nord soient closes.***  
**ADOPTÉE**

Résolution n° 20-R-106 : 03-12-2020

Proposée par : D. Boyer

Appuyée par : J. Duchesne

***QUE J. Labrèche soit déclarée élue au poste de 1<sup>re</sup> vice-présidence de la région Nord.***  
**ADOPTÉE**

**9. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE (2<sup>e</sup>) – RÉGION SUD**

Résolution n° 20-R-107 : 03-12-2020

Proposée par : J. Duchesne

Appuyée par : L. Paquin

***QUE l'on procède aux nominations pour le poste de vice-présidence de la région Sud.***  
**ADOPTÉE**

Résolution n° 20-R-108 : 03-12-2020

Proposée par : C. McKinnon

Appuyée par : L. Paquin

***QUE M. Faucon soit candidat au poste de vice-présidence de la région Sud.***

Résolution n° 20-R-108 : 03-12-2020

Proposée par : J. Labrèche

Appuyée par : D. Boyer

***QUE J. Duchesne soit candidat au poste de vice-présidence de la région Sud.***

Conseiller Duchesne accepte la nomination.

Conseiller Faucon accepte la nomination.

Résolution n° 20-R-109 : 03-12-2020

Proposée par : M. Faucon  
Appuyée par : L. Paquin

***QUE les nominations pour le poste de vice-présidence de la région Sud soient closes.***  
**ADOPTÉE**

Le président du Conseil, conseiller Labelle, invite les deux candidats à prononcer un cours discours de trois minutes, en débutant par conseiller Faucon.

Au premier tour de scrutin, les résultats accordent la majorité à l'un des deux candidats.

Résolution n° 20-R-110 : 03-12-2020

Proposée par : R. Brazeau  
Appuyée par : D Boyer

***QUE J. Duchesne soit déclaré élu au poste de vice-présidence de la région Sud.***  
**ADOPTÉE**

**10. MOT DES VICE-PRÉSIDENTE ÉLUES**

Conseillère Labrèche, 1<sup>re</sup> vice-présidente, s'adresse au groupe en mettant l'accent sur la collaboration qui existe au sein de l'équipe. Par la suite, conseiller Duchesne, 2<sup>e</sup> vice-président, réitère le fait qu'il est important d'entretenir une étroite relation entre le CSPNE et l'ACÉPO.

**11. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE**

Résolution n° 20-R-111 : 03-12-2020

Proposée par : L. Paquin  
Appuyée par : N. Arcand

***QUE les bulletins de vote de la réunion annuelle d'organisation du 3 décembre 2020 soient détruits.***

**ADOPTÉE**

Les scrutateurs procèdent à la destruction des bulletins de vote.

**12. CONSTITUTION DES COMITÉS**

Conseiller Labelle, président du Conseil, précise que les membres élus sont conscients du fait que la membricité existante des comités sera maintenue. Monsieur Fecteau, directeur de l'éducation, précise que conseiller Séguin sera le représentant au sein de l'ACÉPO, alors la résolution suivante est soumise pour approbation :

Résolution n° 20-R-112 : 03-12-2020

Proposée par : C. McKinnon  
Appuyée par : J. Duchesne

***QUE le Conseil accepte la composition des comités pour l'année 2021, telle que modifiée le 3 décembre 2020.***

**12. ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL**

Résolution n° 20-R-113 : 03-12-2020

Proposée par : M. Henrie-Cadieux

Appuyée par : N. Arcand

***QUE le Conseil approuve le calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2021, tel que présenté.***

Monsieur S. Fecteau, directeur de l'éducation, ajoute qu'il reste à définir l'emplacement de certaines réunions mais que le tout dépendra de l'état de la pandémie.

**13. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Résolution n° 20-R-114 : 03-12-2020

Proposée par : J. Labrèche

Appuyée par : M. Faucon

***QUE la réunion annuelle d'organisation du Conseil du 3 décembre 2020 soit levée à 18 h 01.***

**ADOPTÉE**

---

Simon Fecteau  
Directeur de l'éducation  
et secrétaire du Conseil

---

Denis Labelle, DHA  
Président du Conseil

---

Lynn Lauzon  
Adjointe administrative et  
procès-verbaliste